

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
12/04/2021

Dossier complet le :
12/04/2021

N° d'enregistrement :
f09321p0117

1. Intitulé du projet

Construction d'une centrale solaire photovoltaïque en ombrières et sur toiture, d'un petit bâtiment de 72m², et d'un poste de livraison sur le site de l'entreprise ROUBA, à Forcalqueiret (83136).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ENRIA SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Julien BRODIER

RCS / SIRET

8 9 4 2 4 5 2 5 7 0 0 0 1 5

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque en ombrières et sur toiture sur le site de l'entreprise ROUBA à Forcalqueiret (83136). La puissance totale est estimée à environ 502 kWc, pour 2 984 m² couverts.

1) L'implantation de 5 ombrières est prévue :

Les 4 premières, à l'est du site se trouveront en alignement Nord-Sud légèrement incliné Est, parallèles à la D43. Parmi ces 4 ombrières, celle au nord sera d'une largeur de 20m, les 3 autres de 10m. Une 5ème ombrière, de 10m de largeur, se trouvera seule à l'Ouest.

Chaque ombrière sera composée d'une structure rigide sur laquelle viendront se fixer les panneaux photovoltaïques. Cette structure est constituée d'un châssis métallique et de supports reliés au sol par des ancrages en bétons enterrés.

2) Des panneaux photovoltaïques du même type que ceux implantés sur les ombrières seront posés sur la toiture :

Du grand bâtiment de 600 m² localisé au Sud-Ouest du site ; et sur un petit bâtiment de 72m² qui sera construit pour l'occasion et se situera entre l'ombrière de 10 prévue à l'Ouest du site, et la grande ombrière de 20m à l'Est.

L'électricité générée par les panneaux transitera le long des structures, puis sera acheminée en souterrain jusqu'au poste de livraison. La construction d'un local technique sur le site devra compléter le dispositif.

4.2 Objectifs du projet

La construction de la centrale photovoltaïque servira à produire de l'électricité décarbonnée tout en valorisant des espaces déjà artificialisés.

Les avantages seront donc de :

- Valoriser un site de stockage de véhicules ;
- Générer de l'ombre et protéger ces véhicules des intempéries ;
- Produire de l'électricité verte sans artificialisations supplémentaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux, est estimée à 2 mois.

Le planning sera en adéquation avec les dispositions de délai maximum de mise en service industrielle de l'installation préconisées dans le cahier des charges de l'appel d'offre de la CRE, à savoir un délai de 24 mois à compter de la notification de la décision par le Ministre.

Le phasage des travaux doit être décidé, en coordination avec le propriétaire foncier du terrain sur lequel la centrale photovoltaïque sera implantée.

Les grandes phases sont les suivantes :

- Clôturer le chantier;
- Installer une base de vie pour les ouvriers du chantier et une aire de stockage pour l'arrivée des équipements;
- Réaliser le terrassement des locaux techniques et du bâtiment de 72 m²;
- Creuser les tranchées pour le réseau électrique;
- Installer les structures, les ombrières, les panneaux sur ombrières et sur toiture, puis raccorder les modules;
- Implanter le poste de livraison;
- Câbler et raccorder aux réseaux;
- Reprise de l'enrobé des zones de parking impactées par le projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La durée d'exploitation attendue est de 30 ans, à compter de la mise en service de la centrale.

En phase d'exploitation, aucune présence permanente n'est nécessaire, puisque le monitoring des performances s'effectuera à distance.

Des opérations de maintenance préventive seront planifiées et exécutées deux à trois par an, ainsi que des interventions ponctuelles en cas de dysfonctionnements.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des terrains concernés :	5 540m ²
1) Surface construite des ombrières :	2 185 m ²
Hauteur des ombrières (min et max) :	3,5 m et 7,1
2) Surface construite du bâtiment :	72m
Hauteur :	3 m
3) Surface construite des locaux techniques :	42 m ²
Surface de captation des panneaux photovoltaïques (ombrières + toiture) :	2 984
Puissance installée :	502 kWc (environ)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet doit s'implanter sur le site de l'entreprise ROUBA, Zac des Fontaites, 1036 Route de Brignoles, 83136 Forcalqueiret.

Le site se trouve sur 1 seule parcelle cadastrale dont les références sont : 000 OB 0525

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6° 0 5' 0 7" 0 E Lat. 4 3° 2 0' 5 0" 7 N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Forcalqueiret (83136)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors: - A 80m de la ZNIEFF TYPE II : "Montagne de la Loube" (930012482) ; - A 150m de la ZNIEFF TYPE II : "Barre de Saint-Quinis" (930020460).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors: - A 8km de le zone de l'APB : "Lacs temporaires de Gavoty, Redon, et Bayonny" (FR3800802).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors: - A 1 300m du site inscrit des ruines du château de Forcalqueiret.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrêté de prescription du PPRi de Forcalqueiret a été signé le 19 juin 2017 par arrêté préfectoral. Prescrit (en date d'octobre 2020)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors: - A 1 300m du site inscrit des ruines du château de Forcalqueiret.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors: - A 8km du site d'Importance Communautaire (SIC, Directive Habitat) : "Marais de Gavoti - Lac de Bonne Cougne - Lac Redon" (FR9301621). - A 9km du site d'Importance Communautaire (SIC, Directive Habitat) : "Massif de la Sainte-Baume" (FR9301606).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Le site se trouve dans une zone d'activité, et il est anthropisé et artificialisé avec bâtiments et surface de stockage en extérieur sur dalle béton. Le projet n'entraînera donc pas d'autres perturbations, dégradations, ni destruction de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors: - A 8km du site d'Importance Communautaire (SIC, Directive Habitat) : "Marais de Gavoti - Lac de Bonne Cogne - Lac Redon" (FR9301621). - A 9km du site d'Importance Communautaire (SIC, Directive Habitat) : "Massif de la Sainte-Baume" (FR9301606). Le projet n'engendrera donc pas d'impact sur milieux remarquables, et pas non plus localement car le projet restera strictement dans les limites des terrains d'assiettes déjà modifiés et artificialisés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Inondation : La commune est couverte par un PPRI prescrit. Cependant la commune n'est pas concernée par un risque élevé d'inondation (source : Georisques) ; et le site de projet se trouve éloigné des cours d'eau.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	/
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement en phase de chantier, en journée, avec l'acheminement du matériel par camion et du poste de livraison. En phase d'exploitation les interventions n'auront lieu que deux à trois fois par an, et cela sans mobilisation de plusieurs véhicules.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement en phase de chantier, en journée, avec l'acheminement du matériel par camion et la manipulation des structures métalliques.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des déchets inertes et non dangereux en phase de chantier. Ils seront acheminés vers des filières de traitement spécifiques.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations se trouveront dans la Zone d'Activité "Les Fontaites", à plus de 1 300m du château inscrit de la commune du centre de Saint-Gilles, et sans covisibilité avec le lotissement au sud, ni avec le centre-bourg. Le site est déjà marqué par l'urbanisation et par les activités artisanales et commerciales de la zone.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que ce projet peut être dispensé d'évaluation environnementale dans la mesure où :

- Ce projet de centrale photovoltaïque n'entraîne aucune artificialisation supplémentaire ni changement d'usage, et donc aucun dérangement du milieu ;
- Il se situe hors des zones ZNIEFF et Natura2000 ;
- La localisation dans la ZAC "Les Fontaites" en périphérie du bourg, sans covisibilité avec les lotissements d'habitation, et éloignée des ruines du château classé implique un faible impact paysager.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le, 09/04/2021

Signature

ENRIA SAS
Au capital de 5000€ - Siège
social : 4 place Louis Armé-
Tour de l'horloge, 75012 Paris
siret : 894 245 257 00015

